

Madame, Monsieur le Maire,
Présidents d'intercommunalité

Objet : RGPD

Le 28 octobre 2021,

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Un sondage réalisé fin mars auprès de vous a précisé votre souhait à plus de 90% de pouvoir bénéficier d'une solution RGPD proposée par le Centre de Gestion de la Haute-Marne. Les membres du conseil d'administration du CDG 52 ont décidé fin juin 2021 de me permettre d'étudier toutes les solutions envisageables.

Aussi, c'est à ce titre que j'ai le plaisir de vous informer de la solution qui sera retenue à partir de 2022 pour le compte des collectivités de Haute-Marne qui le souhaiteront. Celle-ci se traduit, par :

- Une **proximité** accrue afin de vous aider et de vous accompagner dans la mise en œuvre de votre règlement et dans tout ce qui y est afférent ensuite. En cas de besoin vous pourrez vous faire accompagner, contre remboursement, par un agent du CDG pour vous aider à la saisie/actualisation de vos données sur l'outil acquis pour votre compte. Pour mémoire les données déjà saisies sur l'ancien outil seront reprises par nos soins, à coût 0 pour votre collectivité. Des réunions de présentation de ce dispositif et de l'outil seront programmées avant la fin de l'année. Ce sera le Centre de Gestion de la Haute-Marne qui sera votre DPD (délégué à la protection des données, référencé ainsi à la CNIL).
- Une **technologie** éprouvée et mise à votre disposition par nos soins ; il s'agit de l'outil RGPD développé spécifiquement par le groupement d'intérêt public informatique des Centres de Gestion au niveau national et qui présente l'avantage d'une ergonomie et d'une simplicité étrennée sur un vaste territoire.
- Une **tarification** adaptée à la structuration très rurale de notre département.

Ce schéma sera présenté aux membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion le 30 novembre pour décision tarifaire. Des réunions de présentation de la future solution déployée pour les collectivités de Haute-Marne seront organisées tout début décembre afin de vous permettre de disposer des outils et modalités nécessaires à sa mise en œuvre.

Je vous prie, Madame, Monsieur le Maire, Président de bien vouloir accepter l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne,



Jean-Marie WATREMETZ